

### En Bref cette semaine

#### Bilan climatique

##### Choux

**Mouche du chou** : Pic de vol atteint, niveau de vol très élevé sur tous les secteurs.

**Pigeons** : Fortes attaques

##### Artichaut

**Pucerons Noirs** : Très nombreux individus dispersés dans la végétation et sur capitules, nombreux ailés.

**Limaces** : Nombreuses et très actives.

##### Salades

**Limaces** : Forte présence de juvéniles.

**Sclerotinia** : Evolutif sous bâches.

**Pucerons** : Quelques foyers.

##### Oignon et échalote :

**Mildiou** : Sporulation et contaminations probables.

##### Carotte –Céleri

**Mouche de la carotte** : Premier vol en cours.

**Mouche du céleri** : Début du vol



Pucerons noirs ailés sur artichauts (Photo CA29)

**Informations climatiques** : Après une période chaude et orageuse, le climat de la semaine redevient assez frais (10-15°) avec vent de tendance nord parfois fort. Peu ou pas de pluies prévues.





### Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

**Prévision et évaluation du risque : Risque fort**

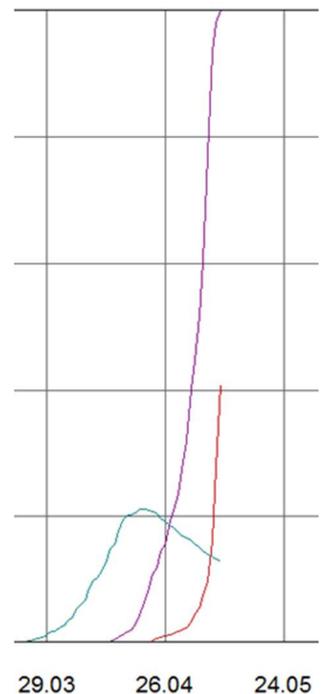
Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Côtes d'Armor	6 parcelles	<b>27</b> œufs/piège en moyenne, toutes les parcelles au dessus du seuil de 7 œufs/piège.	
Finistère	11 parcelles	<b>11.9</b> œufs/piège en moyenne, 8 parcelles au dessus du seuil de risque.	
Ille & Vilaine	5 parcelles	<b>24.1</b> œufs/piège, 4 parcelles au dessus du seuil de risque	

1er vol en cours, les comptages des œufs dans les pièges montrent des niveaux au dessus des seuils de risque de 7 œufs/pied)

Les crucifères racines (radis, navets) doivent être maintenus sous bâches insectproof ou bâches thermiques. Eviter les débâchages, même pour une courte durée.

**Autres insectes** : Les chenilles et altises sont absentes, Les premiers pucerons cendrés ont été observés dans une parcelle.

Vol ———  
Pontes ———  
Larves ———



Mouche du chou modélisé par SWAT sur le secteur de Pleumeur Gautier

**Gros ravageurs** : Les pigeons sont toujours les principaux ravageurs sur choux et brocolis. Des précautions sont à prendre sur jeunes plantations, soit par bâchage des parcelles, soit en utilisant des moyens d'effarouchement optiques ou soniques (Canons, mats effraies...). Ceux-ci doivent être régulièrement déplacés pour ne pas habituer les oiseaux.

### Artichaut

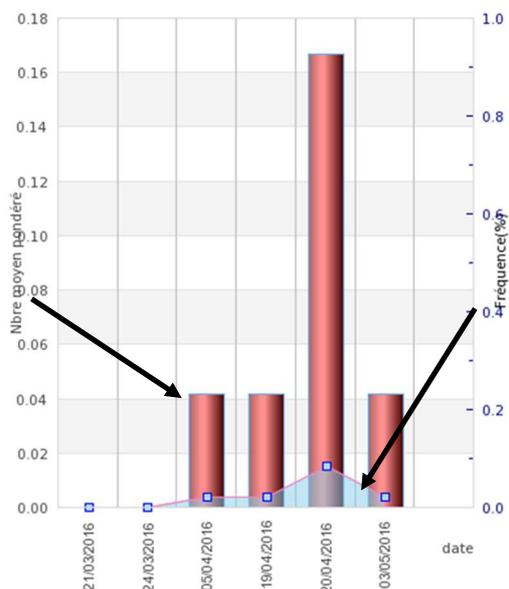
Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution depuis 1 sem.
Côtes d'Armor	6 parcelles fixes en 3 ans	Pucerons verts : <b>0.16</b> pucerons/2 feuilles Pucerons noirs : <b>0.45</b> pucerons/2 feuilles, 20% des plants concernés par des colonies	
Finistère	12 parcelles fixes (2 et 3 ans)	Pucerons verts : <b>1.1</b> puceron vert/2 feuilles sur 20% des plants Pucerons noirs : <b>3</b> pucerons/2 feuilles, 20% des plants concernés, nombreux ailés. Limaces sur <b>40%</b> des plants	

**Pucerons verts : Présence modérée.**

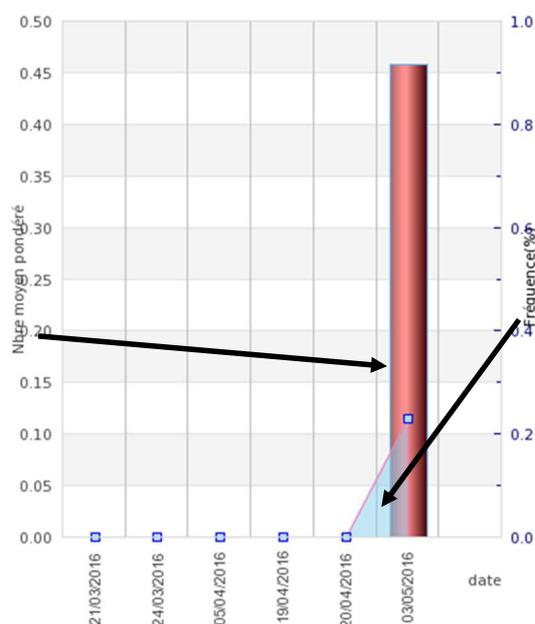
**pucerons noirs : Explosion des populations de pucerons noirs.** Quel que soit le stade de l'artichaut (drageons, retours ou vieux artichauts), dans certaines parcelles tous les plants sont concernés. Les capitules peuvent être touchés. Peu d'insectes auxiliaires et d'entomophthorales pour les contrôler. Surveillance indispensable

**Limaces : Forte activité,** avec de nombreuses juvéniles

**Mildiou :** Pas de risque actuellement, à suivre grâce au modèle MILART : <http://www.milart.web4me.fr/>.



Evolution des populations de pucerons verts (Côtes d'Armor)



Evolution des populations de pucerons noirs (Côtes d'Armor)

### Salades (5 parcelles fixes, dans le Finistère nord)

**Sclerotinia** : Les températures ont grimpé à plus de 25° hors bâches en début de semaine ce qui a accéléré le cycle du champignon. Vérifier l'état sanitaire sous les bâches thermiques, débâcher aux premiers symptômes. Replacer éventuellement sous bâches non thermiques.

**Chenilles** : Le vol migratoire se poursuit. **Pas d'observations de dégâts**

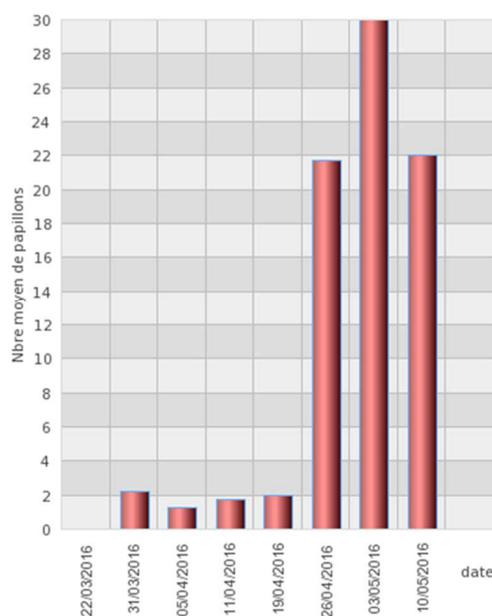
**Pucerons** : **Quelques vols sporadiques** et des colonies signalées sur 1 série pourtant maintenue bâchée.

**Limaces** : **Présence plus accentuée** des jeunes limaces. La lutte hélicide doit commencer sur le précédent (Souvent le chou) aux premières pluies d'automne pour empêcher les pontes. Le phosphate ferrique a une bonne efficacité et une bonne rémanence, ainsi qu'un bon profil toxicologique. La pose de pièges sur les parcelles permet rapidement de se faire une idée du risque pris à l'implantation dans de nouvelles parcelles



Jeunes limaces sur salades (Photo CA29)

Evolution des vols de noctuelles gamma



Relevé des vols de noctuelles gamma (Ca22)

## Echalote et oignon :

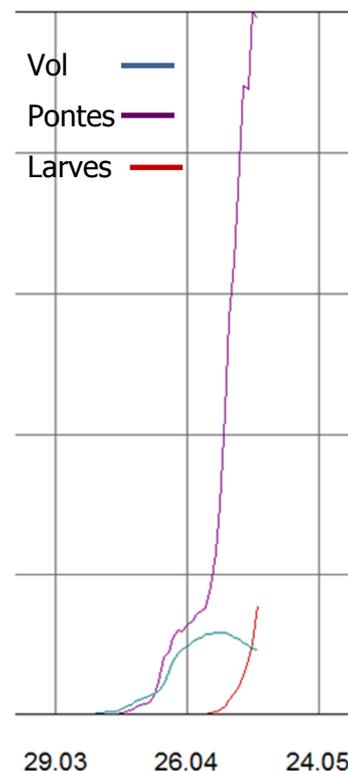
Avec la remonté des températures des derniers jours, la végétation est très active.

L'humidité de ces derniers jours est favorable à la contamination par le mildiou, ce qui est confirmé par le modèle MILONI (DGAL-CTIFL). Des sporulations ont pu avoir lieu, et les premières contaminations sont possibles. Pas de symptômes cependant.

## Carotte

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : (Seuil de risque : 1 mouche/plaque)

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution depuis 1 sem.
Morbihan	4 parcelles	Carnac : <b>0.7</b> mouches/piège Plouhinec : <b>0</b> Kervignac : <b>0</b> Sulniac : <b>1</b>	→
Finistère	1 parcelle (sur céleri)	Carantec : <b>8.4</b> mouches/piège	→
Ille & Vilaine	4 parcelles (Sur céleri)	St Suliac(bio) : <b>1.8</b> St Jouan : <b>0</b> Saint Méloir <b>0.3</b> Saint Père <b>0.25</b>	→



Modèle SWAT, station d'Auray

Vol en baisse sur le Morbihan, vol en augmentation sur le Finistère et l'Ille & Vilaine.

Les parcelles doivent être maintenues bâchées.

**Mouche du céleri :** Vols en cours en Ille & Vilaine (5.04 mouches/piège en moyenne). Pas de vol en Finistère. La mouche du céleri provoque des galeries sur le feuillage. Sa forte présence finit par défolier la culture.



Gros ravageurs (*Choucas, Lapins, Lièvres, Pigeons*) :

**Prévision et évaluation du risque : Risque moyen à fort**

Forte pression des pigeons sur les parcelles non bâchées. Le bâchage se généralise sur les implantations de printemps, tant pour ses effets 'brise vent' et 'thermiques' que pour la lutte contre les ravageurs.

Limaces :

Note nationale

[http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_nationale\\_Limaces\\_2014\\_cle099915.pdf](http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_Limaces_2014_cle099915.pdf)



Attaque de charançon (*Philopodon plagiatum*) sur carottes (ici débâchées), photo ca29

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

**Direction de publication**

Chambre Régionale d'Agriculture, ZAC Atalante Champeaux  
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23  
Contact : Alix Deleglise, animatrice filière

**Rédigé par :**

Chambres d'agriculture de Bretagne  
Kergompez  
29250 St Pol de Léon  
Contact : Nicolas Mezencev, Jean Luc Péden,  
Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

[st.pol@finistere.chambagri.fr](mailto:st.pol@finistere.chambagri.fr)

**Comité de relecture :**

Chambres d'agriculture de Bretagne,  
DRAAF-SRAL